

Les Phoques de Bretagne

par Yves BRIEN et Daniel PRIEUR

Depuis la note de Francis ROUX qui, en 1957, attirait l'attention des lecteurs de *Penn ar Bed* sur les Phoques d'Ouessant, nombreuses ont été les observations réalisées tant sur cette île que sur les côtes bretonnes.

Alors que depuis quelques mois l'étude des phoques suscite un nouvel intérêt chez une équipe de naturalistes brestois, il nous a semblé important de faire la synthèse des données recueillies sur ces animaux jusqu'à ce jour.

Les phoques observés en Bretagne peuvent être rangés en deux catégories qui feront l'objet de deux parties distinctes de cette étude : d'une part les individus en erratisme, observés principalement en hiver, échoués sur une grève ou capturés dans un filet ; d'autre part les petites colonies sédentaires observées tout au long de l'année en quelques points précis d'Ouessant et de l'archipel de Molène.

CAPTURES ET OBSERVATIONS DE PHOQUES SUR LES CÔTES BRETONNES DE 1907 A 1973

En dehors du secteur de Ouessant-Molène, les captures et les observations de phoques ne sont pas rares en Bretagne. De 1907 à 1973 nous avons eu connaissance de quatre-vingt-neuf d'entre elles, concernant des groupes de un à cinq individus.

TABEAU DES CAPTURES ET OBSERVATIONS

C'est la presse locale qui nous a fourni le maximum de données. Certains individus ont pu être examinés et déterminés.

Date	Lieu	Nombre	Sexe	Esp.	Poids (kg)	Long. (m)	Observations
15.12.07	Moguériec/29 N	1	♀	HG	17	E 1	Tué à coups de pierres
30.12.10	Moguériec/29 N	1	♀	HG		E 1,10	Pris dans un filet
20.12.11	Nord Ile de Batz/29 N	1	♀	PH		E 1,05	Capturé
22.11.43	W.SW Ile Glénan/29 S	1	♀	HG	16	E 1	Capturé
45	Roches-Douvres/22	1		I			Observé

04.03.49	Porspoder/29 N	1		I		E 1,50	Capturé vivant
18.02.50	Porspoder/29 N	1		I		E 0,75	Tué à coups de pierres
13.02.51	Plouguerneau/29 N	1		I			Capturé vivant
53	Porspoder/29 N	1		I			Capturé vivant
17.04.53	Binic/22	1 + (4)		I	40	E 1,25	Tué au fusil
24.07.53	La Méloine/29 N	2		I			Tués au fusil
27.11.53	Aber-Benoît/29 N	1		I			Capturé vivant, mis en vivier
10.12.54	Ile de Batz/29 N	1	♂	HG			Bagué à Ramsey le 28. 9.54, meurt
10.12.54	Ouessant/29 N	1	♀	HG			Bagué à Ramsey, relâché
18.12.54	Telgruc/29 S	1		I		E 1,40	Tué à coups de bâtons
13.01.55	Plouguerneau/29 N	1		I			Capturé vivant, relâché
18.01.55	Porspoder/29 N	1		I			Capturé vivant, meurt
09.55	Cancale/35	1		PV		E 0,70	Capturé vivant, meurt
12.11.56	Loctudy/29 S	1	♂	HG			Bagué à Ramsey le 26. 9.56, mis à Biarritz
12.12.56	Landévennec/29 N	1		I			Observé
09.11.57	Penvenan/22	1	♂	HG			Bagué à Ramsey le 27. 9.57, meurt
11.11.57	Argenton/29 N	1	♀	HG			Bagué à Ramsey le 26. 10.57, noyé dans un filet
30.12.57	Plonézec/22	1	♀	HG			Bag. à Ramsey, meurt
10.04.58	Pierres-Noires/29 N	1	♀	HG			Bagué à Fishguard le 29.9.57, mort
14.01.59	Plozévet/29 S	1		I			Capturé vivant, relâché
09.59	Ile de Batz/29 N	1	♂	HG		0,97	Capturé vivant, mis en vivier à Roscoff
24.12.59	Guilvinec/29 S	1	♀	HG			Bagué à Ramsey le 1. 11.59, relâché
09.01.60	Roscoff/29 N	1		HG		1,05	Noyé dans un filet
16.01.60	Moguërie/29 N	1	♂	HG	22	0,92	Capturé vivant, mis en vivier à Roscoff
17.01.60	Tréompan/29 N	1	♀	HG	14	0,99	Tué
28.01.60	Ile de Groix/56	1		I			Capturé vivant
11.60	SW de Belle-Ile/56	1		I			Capturé vivant, mis en vivier
11.01.61	Saint-Guérolé/29 S	1	♂	HG	14,5	0,88	Vivant, relâché à Ouessant
30.01.61	Moëlan/29 S	1		HG	15	0,98	Trouvé mort

07.02.61	Ile de Sein/29 S	1		HG	180	E 2,20	Capturé
07.02.61	Concarneau/29 S	1		I			Observé
15.08.61	Beg en fri/29 N	1		HG			Forte taille
22.12.61	Ile de Batz/29 N	1	♀	HG		E 0,90	Capturé vivant
01.02.62	Douarnenez/29 S	1		I	25	E 1	Capturé vivant, meurt
22.11.62	Loctudy/29 S			I			Capturé vivant, relâché
12.62	Lorient/56	1		I			
09.01.63	Auray/56	4		I			Présents pendant plusieurs jours
27.01.63	Kerroc'h/56	1		I		E 1	Vivant, relâché
17.02.63	Kerroc'h/56	1		I			Trouvé vivant, meurt
21.02.63	Plouhinec/29 S	1		I			Trouvé vivant, meurt
31.12.63	Melon/29 N	1		I			Tué à coups de fourche
63	Préfaïlles/44	1		I			Meurt au Jardin des Plantes de Nantes
63	Moëlan/29 S	1		I	30	E 1,20	Trouvé blessé, meurt
15.01.64	Les Rosaïres/22	1		I	20	E 1	Tué au fusil
20.01.64	Douarnenez/29 S	1		I		E 0,70	Vivant, relâché
02.11.64	Saint-Guénolé/29 S	1		HG	14	0,65	Capturé vivant, meurt en vivier
12.64	Ile Tomé/22	1		I			
04.01.65	Rade de Brest/29 N	1		HG			Jeune, capturé vivant
01.65	Saint-Mathieu/29 N	1		I			Observé
15.02.65	Guilvinec/29 S	1		I			Pendant plusieurs jours
28.12.65	Primel/29 N	1		I		E 1	Trouvé mort
23.12.65	Finistère	1		I			Capturé vivant
12.65	Locquêmeau/22	1		I			Capturé vivant, relâché
12.65	Plouhinec/29 S			I			Capturé vivant
12.66	Locquêmeau/22	1		I	25		Noyé dans un filet
de ? à 68	La Méloine/29 N	2/4		I			Pendant plusieurs étés
02.68	Brest/29 N	2					Observés
12.01.69	Lesconil/29 S	1	♂	I	20	0,97	Trouvé mort
08.69	Belle-Ile/56	1		I			Observé
19.06.72	Cesson/22	1		I	80		Meurt en été au Zoo de Trégomeur
11.72	Camaret/29 N	1		I			Observé
28.11.72	Belle-Ile/56	1		I			Jeune, meurt
15.12.72	Plouguerneau/29 N	1		I	25	E 0,90	Vivant, relâché

20.12.72	Corsen/29 N	1		HG	25	E 1	Echoué, relâché
02.01.73	Brest/29 N	1	♀	HG	20	0,95	Echoué, relâché à Kervourok
20.01.73	Vougo/29 N	1	♀	HG	20	1,02	Tué
01.73	Perros-Guirec/22	1	♂	HG	26	1,14	Noyé dans un filet
01.03.73	St-Quay-Portrieux/22	1	♂	HG	40	1,22	Noyé dans un filet
15.04.73	Toulven-Quimper/29 S	1		I		E 1	Echoué, mort
15.04.73	Roches-Douvres/22	1	♀	HG	200	E 2,15	Noyé dans un filet
de 45 à 73	Roches-Douvres/22	3/4		I			Observés
?	Belle-Ile/56	1		I			Tué
?	Houat/56	1		I			Observé
?	Estuaire de la Loire/44	1		MM			
?	Sept-Iles/22	?		I			

Légende du tableau. — Espèce : HG = Phoque gris, *Halichoerus grypus* ; PH = Phoque marbré, *Phoca hispida* ; PV = Veau marin, *Phoca vitulina* ; MM = Phoque moine, *Monachus monachus* ; I = indéterminé. Longueur : le chiffre précédé d'un E signifie que la longueur a été estimée ; dans le cas contraire elle a été mesurée du museau à l'extrémité de la queue.



Le Phoque gris se repose volontiers à basse mer sur les rochers, à l'abri de la houle.

(Photo P.-A. Moullet)



« Famille » de Phoques gris au repos

(Photo D. Prieur)

ESPÈCES OBSERVÉES EN BRETAGNE

Quatre espèces de phoques ont été notées en Bretagne :

Phoque marbré (*Phoca hispida*)

une capture au nord de l'île de Batz en décembre 1911 (LE DANOIS, 1916).

Phoque Veau-marin (*Phoca vitulina*)

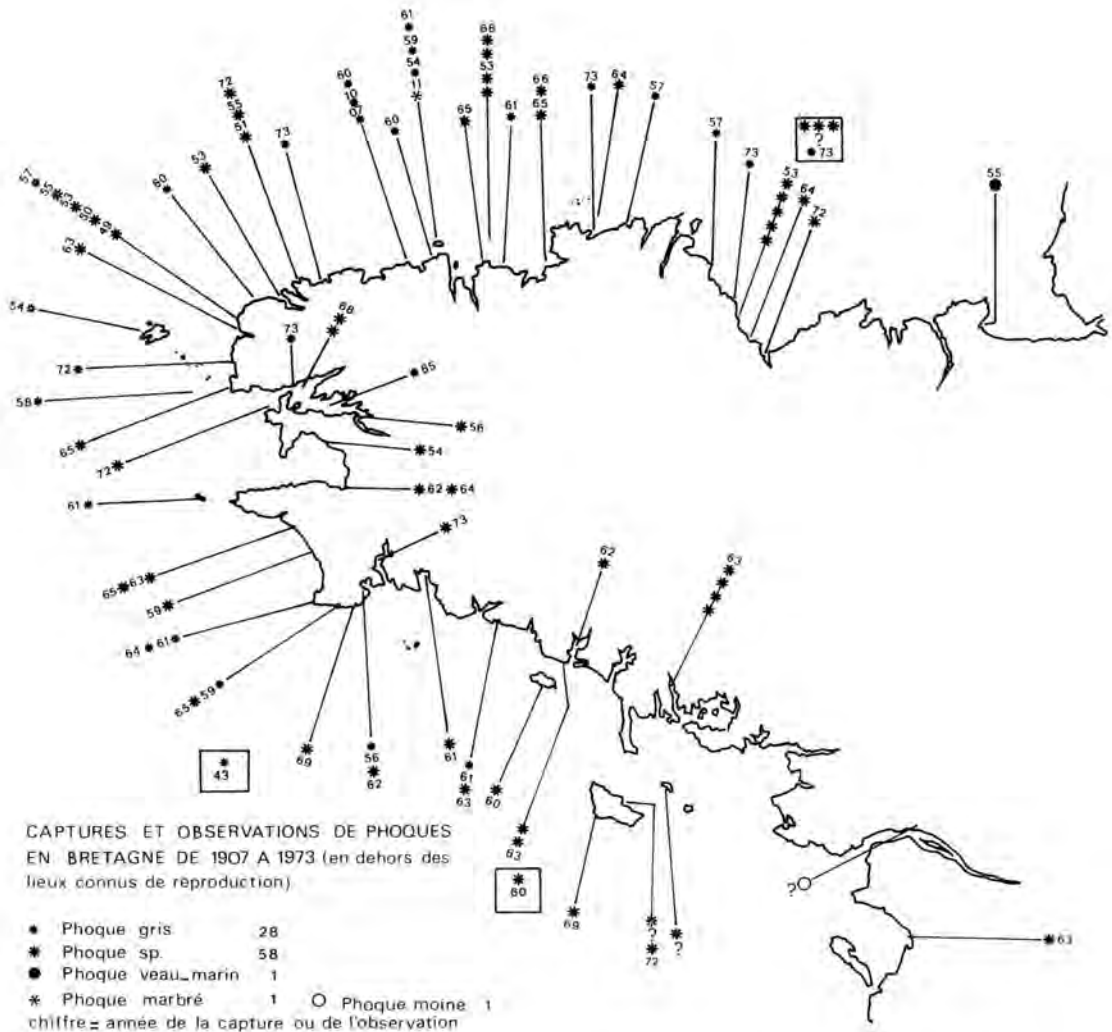
une capture à Cancale, en septembre 1955 (GAILLARD, 1956), mais l'authenticité de l'espèce est douteuse (LUCAS, *viva voce*). LUCAS rapporte également (1960) deux captures, non datées, de l'espèce à Orléans ; on peut donc raisonnablement penser que ces deux phoques ont remonté la Loire à partir de l'embouchure avant d'atteindre leur point de capture.

Phoque moine (*Monachus monachus*)

une observation, non datée, à Camier (sans doute Camais), à l'ouest de Nantes, relatée par VAN DEN BRINK (1967).

Phoque gris (*Halichoerus grypus*)

vingt-huit individus de cette espèce ont été observés ou capturés sur les côtes bretonnes. A ceux-là, il faut ajouter cinquante-huit



individus non déterminés, mais dont la plupart appartiennent vraisemblablement à cette espèce. Comme l'a déjà montré LUCAS (1960), le Phoque gris est l'espèce de loin la plus fréquente en Bretagne. Les autres sont à considérer comme accidentelles.

ANALYSE DES CAPTURES ET DES OBSERVATIONS

Fréquences par département :

ILLE-ET-VILAINE

La seule capture de phoque est celle présumée de veau-marin à Cancale en 1955.

CÔTES-DU-NORD

Dix-huit captures ou observations (dont quatre authentifiées de phoques gris). HICKLING (1972) note la présence d'une petite colonie aux Sept-Iles. Nous savons que des phoques ont été observés dans cet archipel, mais leur reproduction dans ce secteur est loin d'être prouvée.

FINISTÈRE

C'est le département qui reçoit le plus grand nombre de Pinnipèdes (cinquante-huit dont vingt-trois phoques gris identifiés). Ceci peut s'expliquer par l'étendue de la façade maritime de ce département.

MORBIHAN

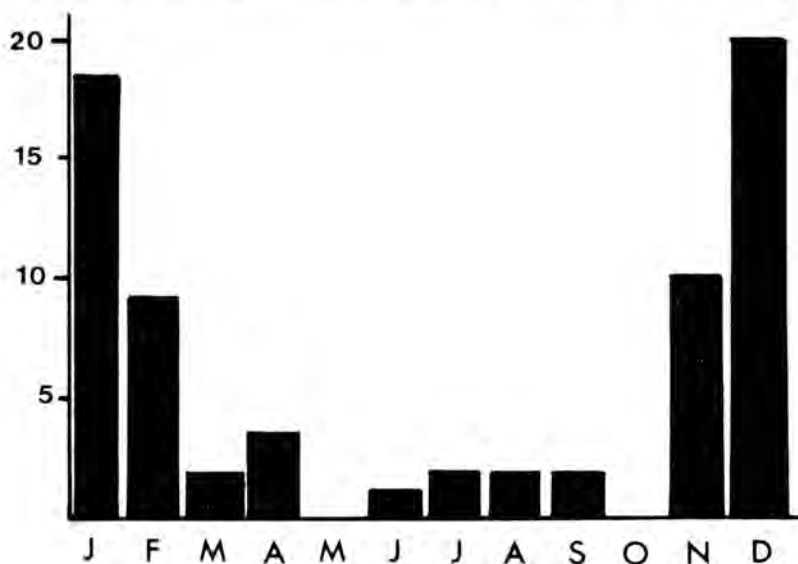
Treize données de phoques non déterminés.

LOIRE-ATLANTIQUE

Deux données dont le Phoque moine et un phoque non déterminé.

AGE ET CARACTÉRISTIQUES DES PHOQUES CAPTURÉS OU OBSERVÉS

Sur vingt-quatre phoques, dont le sexe a été déterminé, il y avait seize femelles et huit mâles. La plupart des captures concernent des individus dont la taille est comprise entre quatre-vingts et cent vingt centimètres pour un poids de quatorze à trente kilogrammes. Il s'agit donc de jeunes individus âgés de deux à



Nombre de captures enregistrées par mois de 1907 à 1973

quatre mois. Des adultes sont cependant capturés : en 1961, à l'île de Sein, 2,20 m pour environ 180 kg ; en 1973, aux Roches Douvres (entre Bréhat et Guernesey), 2,15 m pour environ 200 kg.

FRÉQUENCES MENSUELLES

Des captures ont été enregistrées pendant tous les mois de l'année sur les côtes bretonnes, mais ce sont les mois d'hiver qui nous fournissent le plus grand nombre de données (une soixantaine de novembre à février, avec un maximum en décembre et janvier). Cette période correspond à la dispersion postnuptiale, dans les colonies britanniques d'où proviennent vraisemblablement la plupart des individus capturés sur nos côtes, comme l'ont montré les reprises en Bretagne d'individus bagués au Pays de Galles (LUCAS, 1960). Il n'est pas exclu que certains phoques proviennent des colonies de l'Irlande.

LES PHOQUES D'OUESSANT ET DE L'ARCHIPEL DE MOLENE

Tout autour de la Bretagne existent un certain nombre d'écueils ne découvrant parfois qu'à basse-mer et qui portent depuis longtemps le nom breton du phoque : Penn Reunig (tête de phoque) au pays Bigouden, Plasenn ar Reuniged (emplacement des phoques) dans l'archipel de Molène, Karreg ar Fok (la roche au phoque) près d'Ouessant... Il s'agit donc d'un animal, connu depuis fort longtemps en Bretagne, et non d'une acquisition récente pour la faune bretonne.

Alors que les jeunes individus observés en hiver s'échouent sur pratiquement toutes les côtes bretonnes, les individus de grande taille, observés toute l'année, sont concentrés sur les côtes d'Ouessant et de l'archipel de Molène. Les pêcheurs de cette région connaissent depuis fort longtemps ces animaux, « de rencontre fréquente autour de l'île en toutes saisons » (ROUX, 1957).

Depuis les observations de cet auteur en 1955 qui reconnaît le phoque gris, (*Halichoerus grypus*) il ne se passe pas d'année sans que des naturalistes de passage à Ouessant observent des phoques. Leurs observations, réparties toute l'année, mais surtout abondantes en septembre, lors des camps de baguage du C.R.M. M.O., concernent des animaux adultes, de tailles parfois différentes et qui fréquentent essentiellement le secteur de Cadoran. C'est un maximum de quatre phoques qui a été observé en même temps dans cette zone. D'autres parties de la côte ouessantine sont fréquentées par les phoques, en particulier la pointe de Pern et la plage du Korz où un gros individu fut observé à quelques mètres seulement derrière les baigneurs de juillet.

Si les observations se sont répétées à Ouessant depuis 1957, aucune preuve formelle de reproduction des phoques n'a pu être établie dans ce secteur, si ce n'est le témoignage recueilli par ROUX : « En 1954, au cours de l'hiver, un jeune « âgé de quelques jours » fut trouvé sur le sable d'une grotte, à la pointe de Cadoran, amené à Lampaul, et, sur les instances du commandant MALGORN, reconduit sur la grève où la mère vint l'allaiter. »



Jeune Phoque gris échoué en décembre 1972

(Photo D. Prieur)

Dans le sud de l'archipel de Molène, les phoques sont également connus depuis longtemps par les pêcheurs. C'est jusqu'à sept adultes, au repos sur un îlot, qui ont été dénombrés dans ce secteur. En compagnie de P.-A. MOULLET, l'auteur de ces observations, nous avons effectué des visites régulières, qui se sont révélées très fructueuses.

Le 6 janvier 1973, une trouvaille importante était réalisée sur un îlot peu accessible de cette partie de l'archipel. Un cadavre frais de jeune phoque en pelage blanc de nouveau-né, portant encore un fragment de cordon ombilical, est découvert sur les roches de l'île. Le premier pelage du phoque gris est un pelage perméable, impropre à un séjour prolongé dans l'eau et ce n'est qu'après la mue, qui intervient à trois semaines environ, que le jeune phoque peut gagner la mer. Il ne fait donc aucun doute qu'une naissance a eu lieu dans l'archipel de Molène aux environs du 3 janvier 1973 : Longueur de l'extrémité du museau à l'extrémité de la queue : 89 cm — Poids : 11,750 kg. Il s'agit là de la première preuve scientifiquement établie de la reproduction en Bretagne et en France du Phoque gris.

Les observations réalisées au même endroit en mars, avril et mai 1973 concernent quatre adultes et un individu de petite taille, semblable à ceux qui s'échouent en hiver sur nos côtes. Il est donc fort probable que deux naissances aient eu lieu au cours de l'hiver 1973 dans l'archipel de Molène.

CONCLUSION ET PROJETS D'ETUDE

Après les premières prospections dans l'Iroise, un groupe d'étude sur le phoque en Bretagne s'est constitué à la S.E.P.N.B. Différentes actions et projets d'étude sont envisagés pour les années à venir, afin de préciser le statut du phoque en Bretagne et d'arriver à une réelle protection de l'espèce.

En ce qui concerne les échouages et les captures sur le littoral, une affiche a été mise à l'étude, destinée à nous faire parvenir le maximum de renseignements, et sera apposée dans la plupart des ports bretons. Une fiche technique est élaborée, laquelle une fois remplie par les observateurs, sera pour nous une source précieuse de renseignements (de telles fiches peuvent être demandées au secrétariat de la S.E.P.N.B. en cas de captures ou d'observations de phoques par nos adhérents). Nous envisageons également, dans la mesure du possible, de baguer les individus capturés avant de les relâcher.

Dans l'Iroise, des prospections hivernales seront faites dans le but d'établir de nouvelles reproductions, de recenser les colonies et d'en découvrir de nouvelles (de nombreux îlots de l'archipel sont très favorables à la reproduction du Phoque gris). Des visites seront aussi effectuées aux Sept-Iles ; cet archipel, en effet, pourrait bien abriter une petite colonie de phoques sédentaires.

BIBLIOGRAPHIE

- HICKLING G. (1972) - Les Phoques gris et leur protection en Grande-Bretagne. *Penn ar Bed*, 1972, N° 70.
LUCAS A. (1960) - Les captures de phoques en Bretagne. *Penn ar Bed*, 1960, N° 21.
ROUX F. (1957) - Sur la présence de phoques à l'île d'Ouessant. *Penn ar Bed*, 1957, N° 11.

Nous associons à cette étude tous les camarades qui, de près ou de loin, ont participé à nos recherches sur les phoques : A. BARRÉ, B. BELBÉOC'H, H. BLANQUAERT, F. CABIOC'H, P. GUÉNOLÉ, H. HUSSENOT, F. PUSTOC'H, M. LE PENNEC, A. LUCAS, P.-A. MOULLET.